



L'ESSENTIEL DU DROIT COMMERCIAL

La formalisation des relations commerciales et agro-alimentaires

Objectif

C'est peu de dire que les relations commerciales sont sous surveillance. Le contexte politique de ces 30 dernières années a été (et sera encore) propice à la multiplication d'outils de contrôle des actes unissant fournisseurs et revendeurs. Au premier rang de ces instruments figure l'obligation de formaliser le produit de la négociation commerciale dans une convention écrite récapitulative. Le régime de cette dernière s'est considérablement renforcé et complexifié au gré de réformes législatives incessantes (au moins une par an depuis 2014) qui l'ont notamment étendu aux relations portant sur des produits agricoles et alimentaires. C'est l'objet de ce module que d'aborder sous un angle pratique, exhaustif et à jour l'ensemble des dispositifs de « contractualisation » de la relation commerciale.

Thèmes abordés

Relations commerciales ; convention unique récapitulative ; notion de fournisseur ; pratiques restrictives potentielles ; CEPC ; amendes administratives ; clauses de renégociation de prix ; chaîne d'approvisionnement ; MDD ; NIP ; révision pour imprévision ; contrats d'adhésion ; calendrier des négociations ; centrale d'achat et de référencement ; sous-traitance ; obligation de contracter de bonne foi ; guide de bonnes pratiques.

Programme détaillé

Partie 1 : Faire le point sur la naissance et le développement du dispositif

Partie 2 : Comprendre le régime général (art. L. 441-3 C. com.)

- champ d'application de l'obligation de formalisation de la relation
- décrire les différentes options offertes aux praticiens rédacteurs de la convention écrite récapitulative.
- déterminer avec précisions les attentes du législateur en ce qui concerne
- date de conclusion et révision

Partie 3 : Faire le point sur les régimes spéciaux du Code de commerce

- une convention spéciale pour les grossistes
- les produits de grande consommation
- sous-traitance de production ou les conventions « produits manufacturés »
- produits alimentaires sous marque distributeur

Partie 4 : Connaître les régimes spéciaux du secteur agro-alimentaire

- l'amont de la chaîne de production et de distribution alimentaire
- l'aval de la chaîne d'approvisionnement des produits alimentaires



Formation animée par

**Julien
Delayen**

Enseignant-chercheur en droit privé
Université de Picardie Jules Verne

Tarif : 550 €



Période
Du 1 mars 2025
au 31 mars 2026



Durée
14 heures de formation



Public
Avocats, Notaires,
Juristes, Huissiers



Niveau 1
Acquisition des
fondamentaux



Formation
E-learning

Qualiopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANCAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





L'ESSENTIEL DU DROIT COMMERCIAL

La formalisation des relations commerciales et agro-alimentaires

Prérequis

Aucun

Modalités et délais d'accès

L'inscription à la formation sera validée uniquement après la vérification du respect des prérequis.

L'inscription doit avoir lieu au minimum 14 heures avant la date d'expiration du module e-learning.

Méthodes mobilisées

Notre formation s'articule sur une alternance d'apports théoriques et pratiques :

- Exposés théoriques à l'aide de supports écrits et vidéo
- Quiz permettant d'évaluer les progrès (15% du temps de formation environ)
- Dernière mise à jour : 1er mars 2025

Modalités d'évaluation

Modalité d'évaluation initiale

- Une évaluation préalable à l'entrée en formation est réalisée dès la demande d'inscription afin d'identifier les connaissances et les besoins de chaque futur participant.

Modalité d'évaluation finale

- Évaluation sous forme de quiz
- Fiche d'évaluation finale et demande d'avis par mail après achèvement de la formation.

Contact et assistance

Alexia D'Cruz : Tel. 01 56 81 00 30 / Mail : alexia.dacruz@pro-barreau.com

Accessibilité aux personnes handicapées

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

Dorothee Lavallé : Tel. 01 56 81 00 22 / Mail : dorothee.lavalle@pre-barreau.com
Du lundi au vendredi du 9h30 à 13h et de 14h à 17h30



Formation animée par

**Julien
Delayen**

Enseignant-chercheur en droit privé
Université de Picardie Jules Verne

Tarif : 550 €



Période
Du 1 mars 2025
au 31 mars 2026



Durée
14 heures de formation



Public
Avocats, Notaires,
Juristes, Huissiers



Niveau 1
Acquisition des
fondamentaux



Formation
E-learning

Qualiopi
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





L'ESSENTIEL DU DROIT COMMERCIAL

La formalisation des relations commerciales et agro-alimentaires

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner

par courrier :
Pro-Barreau, 3, rue de Nesle
75006 Paris

par fax :
01 72 34 92 58

par e-mail :
e-learning@pro-barreau.com

PERSONNE PARTICIPANTE

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Société / Cabinet

Adresse

CP

RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Tarif : **550€ TTC**

- ☐ J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau
- ☐ J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP
- ☐ J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur www.pro-barreau.com ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :

Le :

Signature :

Conditions générales de participation

Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

Documents contractuels

À réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la formation, une attestation de formation est adressée au client.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Durée

Le client doit valider l'ensemble des étapes de la formation e-learning souscrite avant l'expiration de la période de validité de son abonnement (voir «Période» dans la description du module e-learning).

Rétractation

Le consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter d'un contrat conclu à distance. Il peut exercer son droit de rétractation en complétant un formulaire téléchargeable sur notre site internet

www.pro-barreau.com ou toute autre déclaration de rétractation et en l'adressant par courrier à Pro-Barreau, 3 rue de Nesle 75006 Paris ou par mail à l'adresse contact@pro-barreau.com ou par télécopie au 01.72.34.92.58. La souscription par un consommateur d'une formation e-learning est un contrat portant sur la fourniture de contenu numérique indépendamment de tout support matériel au sens de l'article L. 221-4 du code de la consommation. Pour accéder immédiatement à un module e-learning, le consommateur doit renoncer à son droit de rétractation.

